Destinée principalement aux entreprises et professions libérales, la location avec option d’achat (LOA) permet d’acquérir une ou plusieurs œuvres d’art, tout en présentant d’importants avantages financiers et fiscaux. La location avec option d’achat permet en effet d’étaler le coût d’achat sur plusieurs mois, sans aucun apport, participant ainsi à la sauvegarde du capital de l’entreprise. Au terme du contrat de location, les œuvres peuvent être acquises pour une valeur résiduelle. Les loyers sont considérés des charges d’exploitation et sont déductibles à 100% du résultat imposable. Le leasing apparaît ainsi comme un moyen de réduire significativement les coûts d’une entreprise.